

# AVIS PUBLIC

## TENUE À HUIS CLOS DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 AVRIL 2020

EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ que suivant les différents décrets gouvernementaux, la séance du conseil municipal du 6 avril 2020 sera tenue à huis clos, via téléconférence.

Le public ne sera pas admis à cette séance et vous êtes invités à envoyer vos questions par courriel avant le 6 avril à [dg@berthiersurmer.ca](mailto:dg@berthiersurmer.ca).

Merci de respecter les directives gouvernementales d'isolement afin d'éviter la propagation de la COVID-19.

**DONNÉ à Berthier-sur-Mer ce 1<sup>er</sup> jour d'avril deux mille vingt.**

Martin Turgeon



.....  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je, soussigné, Martin Turgeon, résidant à Berthier-sur-Mer certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant une copie à l'endroit désigné par le Conseil entre treize heures et quatorze heures, le premier jour d'avril 2020. Une copie a également été déposée sur le site Web de la municipalité.*

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce premier jour d'avril deux mille vingt.**



Signé :.....  
Martin Turgeon, Directeur général et secrétaire-trésorier